

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Une dépêche de Francfort annonce que MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier sont arrivés dans cette ville, le 5 mai, à sept heures du soir ; à huit heures, M. de Bismark arrivait, de son côté, au rendez-vous qu'il leur avait donné. Pendant ce temps les négociateurs français et prussiens quittaient Bruxelles, pour rentrer les uns à Berlin, les autres à Versailles.

On parle beaucoup, dans le monde diplomatique, d'une entrevue qui aurait lieu, cet été, à Carlsbad, entre les trois empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche. Pauvre empereur d'Autriche !

La Gazette de Cologne annonce qu'on commencera sous peu des travaux d'agrandissement des fortifications de Mayence. La Prusse ne s'endort pas, on le voit, sur ses lauriers. En même temps, on parle d'un voyage que ferait prochainement M. de Moltke aux eaux de Caprina, en Croatie. La santé du comte de Moltke n'a cependant pas cessé d'être parfaite ; et l'on suppose, non sans raison, que ce voyage projeté pourrait bien cacher quelque projet d'étude de la topographie de l'Autriche. Les généraux prussiens sont prévoyants, ils ne nous l'ont que trop prouvé. Espérons que nos revers nous serviront au moins à nous donner un peu de leur perspicacité et de leur prévoyance.

L'Espagne aussi possède un parti socialiste. Comme leurs confrères français, ces socialistes espagnols se distinguent surtout par l'indépendance de leur esprit, qui les porte à tenir peu de compte des lois existantes, nécessairement réactionnaires par cela seul qu'elles existent. Le Soir nous raconte, par exemple, que ces messieurs viennent d'accomplir un coup d'Etat de leur façon : ne tenant aucun compte de la représentation légale du pays, ils ont décrété de leur propre autorité des élections provinciales chargées d'envoyer des députés siéger à Madrid, dans une Assemblée de leur invention. Ces élections ont eu lieu, sans que le gouvernement madrilène ait rien fait pour s'y opposer. Les élus de ce scrutin singulier sont aujourd'hui à Madrid, et cette Assemblée de contrebande, qui s'intitule Assemblée républicaine fédérale, s'est réunie pour la première fois, il y a trois jours. Elle a constitué un bureau, comme s'il s'agissait d'une Chambre régulière, et M. Orense a été élu président. Elle tient une séance par jour, sans qu'il y soit mis le moindre obstacle de la part du gouvernement régulier.

LES DÉCLARATIONS DE M. DE BISMARCK.

Nous avons sous les yeux le discours qui a été prononcé par M. de Bismarck dans la séance du 2 mai dernier, et dont nous avons donné déjà l'analyse télégraphique. Après avoir déclaré que, depuis trois cents ans, il y a à peine une génération, en Allemagne, qui n'ait été forcée de tirer l'épée contre la France, M. de Bismarck a prétendu que jamais la France, même en ce siècle, n'avait cessé de menacer l'Allemagne, et voici dans quels termes il a rappelé l'incident qui aurait eu lieu en 1866, à propos de Mayence

« Après le 6 août 1866, dit-il, je vis entrer l'ambassadeur français dans mon cabinet, tenant un ultimatum à la main, nous sommant ou de céder Mayence ou de nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. (Ecoutez !) Je n'hésitai pas un instant à répondre : « Bien ; alors nous aurons la guerre ! » Cela fut télégraphié à Paris ; là, on raisonna, et l'on prétendit ensuite que les instructions reçues par l'ambassadeur français avaient été arrachées (*entrisen*) à l'empereur Napoléon pendant une maladie. (Hilarité.) »

M. de Bismarck, arrivant ensuite aux événements de cette année, expose les motifs qui l'ont empêché de consentir à la neutralisation de la Lorraine et de l'Alsace. C'eût été, selon lui, une garantie illusoire, et il était indispensable à la sécurité de l'Allemagne de faire de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine « un boulevard puissant en état de tenir contre la France, si ce pays, après avoir repris des forces ou à l'aide d'alliés, voulait recommencer la lutte. » M. de Bismarck ne se dissimule pas, du reste, l'aversion profonde que le régime prussien rencontre dans les pays qu'il arrache à la France : il l'avoue même dans des termes et avec une franchise audacieuse qui tiennent du cynisme. C'est là, du reste, un des caractères de sa politique, à la fois cauteleuse et brutale. Les difficultés ne l'effrayent pas : il dédaigne presque de les tourner. Il les aborde avec une sorte de forfanterie, qui semble chez lui un calcul, tant il se sent fort de son triomphe. « La pensée de l'annexion, dit-il, rencontre, il est vrai, de l'opposition au sein même des habitants de l'Alsace et de la Lorraine. Ce n'est pas affaire à moi de rechercher comment une population si foncièrement germanique a pu s'attacher tellement à la France. Cela s'explique cependant. Ces peuples possèdent toutes les bonnes qualités de l'Allemand, et ces qualités sont tellement appréciées par les Français que l'on trouve des Alsaciens et des Lorrains dans les positions où la confiance est une condition principale d'admission et d'emploi.

« Les remplaçants dans l'armée, les gendarmes, les hauts fonctionnaires viennent en grande partie de ces contrées, et il est exact de dire que ce million et demi d'Allemands, qui formaient l'aristocratie de toute la France, y ont pris une position privilégiée. Derrière eux se trouvait le resplendissant Paris.

« Il est donc de fait qu'une aversion existe ; il est maintenant de notre devoir de vaincre cette aversion à force de patience, et cela sera possible. Notre administration est bien par-ci par-là un peu gauche, mais toujours bienveillante et humaine, et c'est ce que les Alsaciens reconnaîtront, car nous pouvons leur accorder un degré plus élevé de libertés communales et individuelles que le gouvernement français. »

Après quelques considérations assez étranges sur le mouvement insurrectionnel de Paris, M. de Bismarck aborde la question de la constitution de l'Alsace.

« Nous donnerons, dit-il, l'autonomie à l'Alsace et à la Lorraine, et elles atteindront, avec des institutions allemandes, jusqu'aux limites de l'idéal qu'elles n'ont pu réaliser sous les gouver-

nements français. La patience et la bienveillance allemande réussiront, j'en suis sûr, à gagner dans un bref délai la population, dans un délai plus court peut-être que d'aucuns ne croient. Sans doute, bien des éléments resteront dans le pays que la privation violente d'anciens avantages laissera sans dédommagement.

« Le but que nous poursuivons ne pourra donc pas être atteint d'emblée ; cependant, nous n'en pouvons pas douter, nous en serons encore témoins. »

M. de Bismarck finit par quelques considérations générales sur l'avenir qu'il ne peut prédire, dit-il, et qu'il ne saurait prévoir. Il a raison, et il est peut-être sage à lui de ne pas trop compter sur l'avenir, qui triomphera, nous l'espérons bien, des criminelles espérances. Les victoires de la force n'ont qu'un temps et l'iniquité ne triomphe pas toujours.

Les opérations militaires.

(5 mai.)

BOULOGNE. — PORTE MAILLOT. — LEVALLOIS.

Une dizaine d'obus, lancés du rempart d'Auteuil, sont venus s'abattre à Boulogne, dans le quartier des Menus, au parc aux Princes et dans la rue de l'Abrevoir, à quelques mètres du château de Rothschild. Les dégâts sont purement matériels. Le maire de Boulogne, surpris de cette canonnade et craignant de plus grands désastres, est allé vers les remparts avec un groupe de notables, abrités sous le drapeau parlementaire. La députation eut bien vite l'explication de ce tir condamné par le respect des conventions de la neutralité, et que ne justifiait aucun intérêt militaire. Officiers, servants et pointeurs étaient tous plus ou moins étourdis par le vin. L'objectif des batteries était la redoute de Montretout ; mais les projectiles avaient été lancés si maladroitement, qu'ils s'abattirent à 600 mètres de l'enceinte, à peine au quart de la portée que les artilleurs avaient l'intention de leur donner.

La porte Maillot et les batteries qui la secondent ou la protègent, ont repris leur feu dans la soirée.

Le Mont-Valérien, a répondu presque seul au tir des insurgés. Un de ses projectiles a mis le feu à l'une des maisons qui bordent la batterie de la Porte Maillot. Un autre incendie s'est déclaré, vers huit heures du soir, en face de Suresnes, au Point-du-Jour. Les lueurs de ce double sinistre étaient si vives, qu'on les apercevait de Versailles.

La division Grenier, après quatre jours de rude service aux avant-postes d'Asnières et de Neuilly, a été relevée ce matin par la division Leveancoupet. Mais, au lieu d'aller reprendre ses quartiers à Villeneuve-l'Étang, cette division a été dirigée, par ordre du général Ladmirault, chef du 1^{er} corps, sur un point qui la place immédiatement sous la main du général.

La division Grenier n'est pas revenue sans trophées. Le 54^e, le 70^e et le 72^e de marche avaient, cette nuit, surpris les insurgés à Levallois. Nos soldats, musique en tête, ramenaient ce matin vers leurs nouveaux cantonnements, 4 mitrailleuses, une batterie de campagne et deux drapeaux. Sur l'un de ces étendards on lisait : Armée

de Montmartre. Les pièces étaient toutes dans un état pitoyable de malpropreté. Le premier soin des soldats, en arrivant au campement, fut de faire leur toilette à fond avant de les diriger sur Versailles. Vingt et quelque prisonniers suivaient la colonne. Les uns étaient en tenue de mobiles, d'autres en lignards, le plus grand nombre en gardes nationaux.

Tout la journée, le Mont-Valérien a tiré de façon régulière, à peu près un coup par minute. Les batteries de la Commune ont à peine répondu. On prépare au fort une expérience de dynamite. Une de nos grosses pièces, 16 de marine, depuis longtemps fêlée, sera soumise demain à l'action de ce prodigieux fulminant.

Nous n'avons plus vu les promeneurs qui venaient chaque jour, de Versailles à Saint-Cloud, établir leur observatoire sur le viaduc de la rue d'Orléans. Un factionnaire séjourne seul le long du parapet. On craignait que l'affluence des curieux n'attirât sur ce point le tir des remparts de Paris.

Nous avons rencontré tout le quatrième corps de l'armée de Versailles, sous le commandement du général Douay. Il se compose des deux divisions Berthaud et Carteret. Ces troupes, parties ce matin du camp de Satory, ont marché toute la matinée sous bois. Elles sont en ce moment parfaitement installées.

Dans ces grands mouvements de troupes, dont nous ne voulons indiquer ni la destination, ni le but, nous voyons une preuve de plus que le temps des ménagements est passé. L'horrible lutte imposée à la France par la faction révolutionnaire ne peut tarder à trouver le dénouement si impatientement attendu dans le triomphe de l'ordre et de la légalité.

(6 mai.)

LE VILLAGE D'ISSY.

Cette nuit, une vive canonnade, dont les détonations répétées se mêlaient à la fusillade et aux roulements des mitrailleuses, se faisait entendre sur toute la ligne des forts du sud. Seules, les batteries de Breteuil gardaient un silence relatif. Mais depuis Brimborion jusqu'à Châtillon et aux Bruyères, toutes envoyaient une sorte d'ouragan de projectiles contre les forts et les remparts. Les insurgés n'ont que peu tiré, si ce n'est des forts ; les bastions de l'enceinte recevaient vingt obus contre un qu'ils nous envoyaient.

Pendant que notre artillerie était ainsi aux prises avec les communeux, l'infanterie ne restait pas inactive. Les étincelles de la fusillade couraient sans interruption sur toute la ligne des avant-postes ; mais certains points surtout étaient le théâtre d'une action très-énergique. Depuis huit heures du soir jusqu'à huit heures du matin, elle n'a pas cessé dans le village d'Issy. Là, la lutte fut acharnée. Jamais les insurgés n'avaient montré une aussi grande force de résistance. Mais le succès nous est resté, c'est-à-dire qu'à cette heure le village d'Issy est presque complètement en notre pouvoir.

Les insurgés ont fait des pertes considérables. Malheureusement les nôtres ne sont pas sans importance. Les 42^e, 109^e et 110^e ont pris une longue part dans cette affaire. Un officier du 109^e a été tué, nous assure-t-on.

Nous avons dit que, grâce aux positions que

nous avons conquises, nous pouvions balayer la route conduisant du fort d'Issy à Paris. Hier, la Commune envoya deux bataillons de fédérés relever la garnison du fort. On les laissa entrer sans les inquiéter, seulement, lorsque les gardes nationaux dont on prenait la place voulurent se retirer, on ouvrit un feu énergique contre eux; ils durent alors se replier et s'abriter dans le fort, où ils sont enfermés. Ils ont essayé de faire une sortie qui a été repoussée.

LA GARE DE CLAMART.

Nous avons déjà démenti la nouvelle de la reprise de la gare de Clamart par les insurgés. Ils ont bien eu l'intention de tenter ce coup de main, mais cela n'a pas suffi pour le mener à bonne fin. Cette nuit encore, ils sont sortis du fort de Vanves, pour essayer de chasser nos soldats de cette position.

On nous assure même qu'ils auraient un instant réussi à s'en emparer; mais leur succès fut de courte durée, et ils ne tardèrent pas à être définitivement repoussés dans le fort. Sur ce point encore, l'engagement fut meurtrier, un détachement de marins eut vingt hommes hors de combat; le capitaine qui le commandait aurait été tué. La gare est complètement détruite.

LE MOULIN-SAQUET.

Diverses versions ont couru sur l'affaire du Moulin-Saquet. Nous n'avons voulu en rapporter aucune avant d'en avoir nous-même vérifié l'origine. Aujourd'hui, nous pensons qu'il n'y a rien d'exact dans tout ce qui a été dit à ce propos. En effet, d'après des renseignements qui nous sont donnés à l'instant même, et sur la véracité desquels il ne nous est guère permis de douter, voici la façon curieuse dont les choses se seraient passées.

Une surprise était projetée contre le Moulin-Saquet; mais il fallait, pour l'exécuter, prendre infiniment de précautions, à cause des positions voisines occupées par les insurgés. Deux soldats, déguisés en ouvriers, et la hache sur l'épaule, s'avancèrent vers la première sentinelle placée par les communeux et se mirent à causer avec elle. Choissant une occasion favorable, l'un d'eux frappa d'un coup de hache, par derrière, le factionnaire et l'étendit à ses pieds. Les deux soldats, que leurs compagnons suivaient à une certaine distance, continuèrent leur route vers le Moulin-Saquet. Ils rencontrèrent un second factionnaire qui leur cria :

— Qui vive !

L'un des soldats, en plaisantant, jeta au garde national le mot de ralliement qui avait précisément été donné aux avant-postes de l'armée de Versailles :

— Vengeur !

Par un hasard tout-à-fait extraordinaire, ce mot avait été aussi, cette même nuit, donné aux avant-postes fédérés. Grâce à cette coïncidence, les deux soldats purent s'avancer jusqu'au factionnaire qui eut le même sort que le premier. C'est alors que le détachement qui les suivait pénétra dans le Moulin-Saquet. On sait le reste. Si cette version est exacte, et nous n'avons aucune raison d'en douter, la trahison serait donc complètement étrangère à ce fait.

PRESQU'ÎLE DE GENNEVILLIERS.

Nous n'avons aucun mouvement à signaler sur nos positions de la gauche.

Dans la soirée, les insurgés ont bombardé Neuilly pendant deux heures.

Le matin encore, nouveau bombardement, cette fois, sur Courbevoie. La canonnade a duré cinq heures.

Les obus sont venus tomber jusqu'au-delà de la voie ferrée, à la porte du poste télégraphique.

Depuis vingt quatre heures qu'elle occupe les avant-postes, la division Laveaucoupet, malgré le tir de vergondé des insurgés, n'a eu que neuf hommes blessés légèrement. Aucune mort à déplorer.

Ce matin, le général Ladmirault avec un officier d'ordonnance est venu en voiture visiter la division de la presqu'île.

Aussitôt son départ, on a publié, dans Courbevoie, un arrêté qui ordonne la fermeture de tous les débits, restaurants et autres établissements publics, aussitôt la retraite.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Les nouvelles d'Algérie sont meilleures. Les dernières dépêches présentent l'insurrection comme devant se restreindre à la Kabylie. S'il en est ainsi, on peut espérer s'en rendre maître facilement.

— On assure que M. Gambetta serait rentré en France, et on ajoute qu'il serait à Lyon. Plusieurs prétendent qu'il n'est pas étranger à la réunion des délégués des municipalités que le parti radical veut organiser à Bordeaux pour le 10 mai. Le bruit a même couru que l'ancien dictateur était arrêté, mais ce bruit ne paraît avoir aucun fondement sérieux.

— Avons-nous donc au milieu de nous une armée de conspirateurs contre lesquels il faille constamment être en garde? On vient de découvrir dans plusieurs villes de l'Est et du Sud-Est un complot formé par quelques communeux de ces pays et ayant pour dessein de s'emparer de l'arsenal de Langres. Toutes les précautions sont prises pour déjouer cette criminelle conspiration.

NOUVELLES DE PARIS.

Il paraît que le Comité de salut public veut faire cesser les railleries qui ont accueilli, jusque dans les journaux de la Commune, sa formation imprévue. On nous annonce que dans la journée de jeudi les murs de Paris ont été couverts des sommations les plus menaçantes pour les gardes nationaux réfractaires, leur donnant un délai de grâce de vingt-quatre heures. Les mesures tant de fois annoncées au sujet des absents semblent également à la veille d'être exécutées. L'effroi de la population honnête et conséquemment sa torpeur augmentent de jour en jour. Dans les faubourgs, à Montmartre, par exemple, la haute-paie des gardes nationaux atteint des chiffres prodigieux. Il paraît que, loin de faire, comme autrefois, des restitutions au Trésor, les gardes des compagnies se partagent la paie au prorata des fusiliers présents. Il en résulte que, les effectifs étant presque partout exagérés, la paie d'un garde national s'élève parfois jusqu'à 10 et 12 fr. Voilà comment l'abondance règne dans les ménages les plus pauvres! Aussi quel enthousiasme pour la Commune! Les malheureux sont persuadés qu'ils lui doivent les bienfaits d'une aisance qu'ils n'ont jamais connue. Pendant ce temps, l'ancien Paris est morne. Les bataillons sont dissous ou réduits au plus mince effectif. Le 116^e bataillon, que commandait le colonel Langlois, ne fournit, par exemple, que 62 hommes à l'insurrection. Sur ce nombre, on nous affirme qu'il ne restera pas 10 insurgés quand nos troupes auront franchi l'enceinte.

— La Commune, n'admettant pas la possibilité d'un insuccès pour ses armes, explique par la trahison l'affaire du Moulin-Saquet. Le commandant Gallien, du 55^e bataillon, est accusé d'avoir donné ou vendu le mot d'ordre aux troupes de Versailles.

— La Commune va discuter la question de savoir si elle ne devra pas disposer comme bon lui semblera des églises en tant que biens communaux, et notamment les louer, s'il lui convient, à « des gens qui pourront y exercer leur culte, » et les réserver le soir aux citoyens de chaque arrondissement pour y tenir des réunions publiques ou des clubs.

— Le *Journal officiel* de la Commune publie un manifeste de la Franc-Maçonnerie prêchant énergiquement la paix et l'inviolabilité de la vie humaine. Mais à côté de cela, nous voyons, dans le même numéro, Paschal Grousset demander à la même Commune d'en finir avec les conciliateurs, et déclarer que tout homme qui parle de conciliation est un traître.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans le *Publicateur de la Vendée* :

« Cent onze mobiles vendéens, du 35^e de marche, faits prisonniers le 30 novembre 1870, à l'affaire de Champigny, sont rentrés à la Roche-sur-Yon, après cinq mois de captivité à Kœnisberg.

» Cette captivité a été d'une dureté extrême.

» Les soldats français dirigés sur Kœnisberg

ont été baraqués à peu de distance de cette ville, au nombre de neuf mille.

» Le froid dont ils ont eu à souffrir pendant les mois de décembre, janvier et février, a été d'une moyenne de 20 degrés; il s'élevait souvent de 35 à 36 degrés.

» La nourriture était détestable; elle se composait d'une sorte de pain de son renouvelé tous les quatre jours, et qu'un homme d'un appétit moyen eût mangé en deux jours, de pois noirs cuits à l'eau et au sel sans beurre, ou de pommes de terre.

» Le matin, on distribuait une infusion de café et de chicorée, sans sucre; — on donnait une livre de café pour cent hommes.

» Sur les 9,000 prisonniers de Kœnisberg, 1,500 sont morts au baraquement ou dans les hospices.

» Nos mobiles sont revenus en France par Saarbruck; c'est à Mézières qu'ils ont été remis aux autorités militaires françaises. »

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Versailles, 8 mai, 8 h. matin.

Chef du Pouvoir exécutif à toutes les autorités civiles et militaires.

Le Gouvernement a fait répandre aujourd'hui dans Paris la proclamation suivante :

Le Gouvernement de la République Française aux Parisiens.

La France, librement consultée par le suffrage universel, a élu un Gouvernement qui est le seul légal, et le seul qui puisse commander l'obéissance, si le suffrage universel n'est pas un vain mot. Ce Gouvernement vous a donné les mêmes droits que ceux dont jouissent Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, et à moins de mentir aux principes de l'égalité, vous ne pouvez demander plus de droits que n'en ont toutes les autres villes du territoire.

En présence de ce Gouvernement, la Commune, c'est-à-dire la minorité qui vous opprime, et qui ose se couvrir de l'infâme drapeau rouge, a la prétention d'imposer à la France ses volontés.

Par ses œuvres, vous pouvez juger du régime qu'elle vous destine : elle viole les propriétés, emprisonne les citoyens pour faire des otages, transforme en désert vos rues et vos places publiques où s'étalait le commerce du monde, suspend le travail dans Paris, le paralyse dans toute la France, arrête la prospérité qui était prête à naître, retarde l'évacuation du territoire par les Allemands, et vous expose à une nouvelle attaque de leur part, qu'ils se déclarent prêts à exécuter sans merci, si nous ne venons pas nous-mêmes comprimer l'insurrection.

Nous avons écouté toutes les délégations qui nous ont été envoyées, et pas une ne nous a offert une condition qui ne fût l'abaissement de la souveraineté nationale devant la révolte, le sacrifice de toutes les libertés et de tous les intérêts. Nous avons répété à ces délégations que nous laisserions la vie sauve à ceux qui déposeraient les armes; que nous continuerions le subsidie aux ouvriers nécessiteux. Nous l'avons promis, nous le promettons encore; mais il faut que cette insurrection cesse, car elle ne peut se prolonger sans que la France y périclite.

Le Gouvernement qui vous parle aurait désiré que vous puissiez vous affranchir vous-mêmes de quelques tyrans qui se jouent de votre liberté et de votre vie.

Puisque vous ne le pouvez pas, il faut bien qu'il s'en charge, et c'est pour cela qu'il a réuni une armée sous vos murs, armée qui vient au prix de son sang, non pas vous conquérir, mais vous délivrer.

Jusqu'ici, il s'est borné à l'attaque des ouvrages extérieurs. Le moment est venu où, pour abrégé votre supplice, il doit attaquer l'enceinte.

Il ne bombardera pas Paris, comme les gens de la Commune et du Comité de Salut public ne manqueront pas de vous le dire. Un bombardement menace toute la ville, la rend inhabitable et a pour but d'intimider les citoyens et de les contraindre à une capitulation.

Le Gouvernement ne tirera le canon que pour forcer une de vos portes, et s'efforcera de limiter

au point attaqué le ravage de cette guerre dont il n'est pas l'auteur. Il sait, il aurait compris de lui-même si vous ne le lui aviez fait dire de toutes parts, qu'aussitôt que les soldats auront franchi l'enceinte, vous vous rallierez au drapeau national pour contribuer avec notre vaillante armée à détruire une sanguinaire et cruelle tyrannie. Il dépend de vous de prévenir les désastres qui sont inséparables d'un assaut.

Vous êtes cent fois plus nombreux que les sectaires de la Commune, réunissez-vous, ouvrez nous les portes qu'ils ferment à la loi, à l'ordre, à votre prospérité, à celle de la France. Ces portes ouvertes, le canon cessera de se faire entendre, le calme, l'ordre, l'abondance, la paix rentreront dans vos murs, les Allemands évacueront votre territoire et les traces de vos maux disparaîtront rapidement.

Mais si vous n'agissez pas, le Gouvernement sera obligé de prendre pour vous délivrer les moyens les plus prompts et les plus surs; il vous le doit à vous, mais il le doit surtout à la France, parce que les maux qui pèsent sur vous pèsent sur elle; parce que le chômage qui vous ruine s'est étendu à elle, et la ruine également; parce qu'elle a le droit de vous sauver, si vous ne savez pas vous sauver vous-mêmes.

Parisien, pensez-y mûrement, dans très-peu de jours nous serons dans Paris; la France veut en finir avec la guerre civile; elle le veut, elle le doit, elle le peut; elle marche pour vous délivrer, vous pouvez contribuer à vous sauver vous-mêmes en rendant l'assaut inutile et en reprenant votre place dès aujourd'hui au milieu de vos concitoyens et de vos frères.

A. THIERS.

Londres, 8 mai. — Le *Daily-Telegraph* publie une dépêche de Francfort, en date du 7 mai.

Elle dit que, dans son entrevue avec les ministres français, M. de Bismarck ne s'est pas opposé à la reddition, par les Prussiens, des forts de Paris; mais qu'il insiste sur le paiement strict de la contribution de guerre.

M. de Bismarck a suggéré l'idée d'un emprunt en Angleterre.

Les négociateurs de la France et de l'Allemagne adoptent tous les points principaux du traité, lequel sera soumis mardi à l'Assemblée française et à l'empereur d'Allemagne.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Marché de Saumur du 6 mai.

Froment (l'h.) 77 k.	29 42	Graine trèfle	50	—
2 ^e qualité . . . 74	28 40	— luzerne	50	—
Seigle 75	20	Foin (h. bar.)	780	200
Orge 65	18	Luzerne —	780	160
Avoine h. bar. 50	16	Paille —	780	110
Fèves 75	19	Amandes . . .	50	—
Pois blancs . . . 80	43	— cassées . . .	50	—
— rouges 80	46	Cire jaune . . .	50	175
Graine de lin . . 70	—	Chanvre tillé	—	—
Colza 65	—	(52 k. 500) —	—	—
Chenevis 50	—	Chanvre broyé	—	—
Huile de noix . . 50 k.	—	Blanc	—	—
— chenevis . . . 50	—	Demi-couleur . .	—	—
— de lin 50	—	Brun	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité	115 à 160
Id.	2 ^e id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1870,	1 ^{re} id.	70 à 85
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878,	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870,	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1870.		35 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1870.		130 à 150
Champigny, 1870.	1 ^{re} qualité	140 à 200
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1870.		» à »
Varrains, 1870.		80 à 100
Bourgueil, 1870.	1 ^{re} qualité	100 à 150
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigné 1870.		75 à 90
Chinon, 1870.	1 ^{re} id.	90 à 150
Id.	2 ^e id.	» à »

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CHICOTTEAU.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Saumur, le premier mai mil huit cent soixante-onze, le sieur Pierre Chicotteau, marchand de grains, demeurant à Saint-Georges-Châtelais, a été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Jules Mulot, négociant à Saumur, a été nommé juge-commissaire, et M. Proust, syndic de la faillite.

Le Greffier du Tribunal,
(38) Ch. PIRON.

Saumur, imprimerie de P. GODET.